



AÉRO-CLUB DE FRANCE

## COMMISSION MEETINGS

### Rapport moral de l'année 2022

Il a été organisé deux réunions en cours d'année abordant plusieurs sujets en charge de la commission. La publication du nouvel arrêté concernant l'organisation des spectacles aériens a créé beaucoup d'interrogations et de questions quant à son application. Conjointement avec FSA et les principaux acteurs des meetings aériens une remontée d'informations sur les difficultés de la saison dans l'application du texte a été regroupée à destination la DGAC. Des modifications et améliorations sont en cours d'application.

La patrouille de 7 avions du nom de l'Aéro-Club de France a de nouveau connu un franc succès au meeting du Temps des Hélices de La Ferté Alais. Un stand AÉCF a permis de mieux faire connaître le dynamisme de notre institution. Plus tard dans la saison, le meeting d'Air Legend à Melun Villaroche a accueilli également notre stand qui s'est enrichi à cette occasion des œuvres des gagnants du prix photographique Jacques Balsan. Ils ont été animés par une petite équipe de bénévoles de la commission et de l'AÉCF et de jeune de Cap sur l'Avenir. Traditionnellement certains membres de la commission sont particulièrement actifs lors de ces manifestations.

Le guide à l'intention des organisateurs de meetings soucieux de mettre en œuvre des mesures d'éco responsabilité lors de la mise en œuvre de leurs spectacles aériens, est en « finale » de rédaction et devrait bientôt être disponible et publié en version numérique et papier.

Il sera présenté et accessible sur le site de l'Aéro-Club de France et diffusé largement vers les organisateurs. Ce guide, sorte de boîte à outil qui recense nombre de mesures simples à mettre en œuvre va permettre à tous ceux qui l'utiliseront de montrer à tous les efforts réalisés pour rendre leurs événements plus vertueux.

Il a été aussi décidé d'organiser, en association avec l'aéro-club d'Eure et Loir de Chartres, dans la continuité de la remise de la Grande médaille que l'Aéro-club de France lui a remis en 2019, un meeting en honneur de la Patrouille de France qui fête cette année ses 70 ans. Celui-ci aura lieu le 24 septembre 2023, avec les répétitions le samedi 23. Nous attendons les publications de l'Armée de l'Air et de l'Espace pour communiquer mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'elle s'est montrée particulièrement généreuse en nous envoyons plusieurs de ses Ambassadeurs, dont notre formation nationale en premier lieu.

Revenant sur le meeting de l'Air organisé par la FOSA les 20 et 21 mai prochain, qui vient célébrer dans le même temps l'anniversaire de la PAF, nous imaginons en ce moment quelle pourrait être la participation de l'Aéro-club de France afin que notre Institution puisse avoir une visibilité auprès du Grand Public... puisque ce n'est pas moins de 80 000 personnes qui sont attendues ce week-end. Nous allons sans doute opter pour la tenue d'un stand dans l'espace réservé aux associations, aux côtés des Fédérations qui y seront représentées. Nous y avons vraiment notre place pour mieux nous faire connaître et l'ensemble de nos activités et celles des commissions.

**Jean-Claude FAURE**  
**Président de la Commission Meetings**